



PRÉFET DE L' AISNE

Direction départementale
des territoires

Service environnement

Unité gestion du patrimoine naturel

**Récépissé n° 02006 de déclaration d'un
établissement professionnel de chasse
à caractère commercial**

LE PRÉFET DE L' AISNE
Chevalier de la Légion d' Honneur
Chevalier de l' Ordre National du Mérite

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L.413-4, L.424-3, R.424-13-1 à 4, R.428-7 ;
VU le code rural et de la pêche maritime, notamment son article L.311-2 ;
VU le décret n° 2013-1302 du 27 septembre 2013 relatif aux établissements professionnels de chasse à caractère commercial ;
VU la déclaration d'un établissement professionnel de chasse à caractère commercial, établie le 21 septembre 2015, par Monsieur Philippe RICHET, représentant la société « Chasse de Montapeine », et reçue complète le 18 juin 2016 ;

SUR PROPOSITION du directeur départemental des territoires ;

DONNE RÉCÉPISSÉ

à Monsieur Philippe RICHET, représentant la société « Chasse de Montapeine », dont le siège social se situe 4 Grande Rue – 02250 TAVAux ET PONTSERICOURT

de sa déclaration par laquelle il atteste d'une activité de chasse à caractère commercial sur des territoires, situés sur la commune de Tavaux et Pontséricourt, pour lesquels il dispose d'un droit de chasse. La liste des parcelles cadastrales objet de la déclaration est annexée au présent récépissé.

Le caractère principal de l'activité cynégétique est l'organisation de chasse aux perdrix et faisans.

Les espèces dont le lâcher et la chasse sont envisagés sont :

- la perdrix grise,
- la perdrix rouge,
- le faisan commun,
- le faisan vénéré.

.../...

Monsieur Philippe RICHET, représentant la société « Chasse de Montapeine », est tenu de respecter les règles relatives à l'exploitation des établissements professionnels de chasse à caractère commercial mentionnées par le décret n° 2013-1302.

Toute modification entraînant un changement notable des éléments de sa déclaration devra être portée à la connaissance du préfet par le responsable de l'établissement.

En vue de l'information des tiers, le préfet adressera une copie du récépissé à la commune dans laquelle l'établissement est situé et insérera un avis au recueil des actes administratifs.

FAIT A LAON, le 22 JUIN 2016

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

Perrine BARRÉ

**LISTE DES PARCELLES CADASTRALES OBJET DE LA DÉCLARATION D'UN
ÉTABLISSEMENT PROFESSIONNEL A CARACTÈRE COMMERCIAL**

Nom de l'établissement professionnel : Chasse de Montapeine

Adresse du siège social de l'établissement : 4 Grande Rue 02200 TAUAUX

Nom et prénom du gérant : Philippe RICHET

Commune	Lieu-dit	Section	N° parcelle	Surface (ha)	Durée de location du droit de chasse (1)
TAUAUX	La Palacquerie	A	273	5.26.00	Sans
			21	0.04.34	Sans
	Les longues Rives	A	16	1.01.00	6
			234	1.25.00	6
			153	0.17.00	6
			154	0.42.00	6
			155	0.11.00	6
			133	3.28.00	6
			134	4.69.00	6
			135	1.64.00	6
			136	2.70.00	6
			137	3.52.00	6
			Le fossé Lucas		151
	152	1.19.00			6
	150	2.41.00			6
	149	0.13.00			6
	148	0.12.00			6
	147	0.18.00			6
	146	0.07.00			6
	145	4.46.00			6
	144	1.87.00			6
	La Sablonnière				143
			142	2.02.00	6
141			0.63.60	6	

(1) uniquement pour les parcelles non détenues en propriété et dont le droit de chasse est loué ou cédé par un tiers

Madame/Monsieur (NOM Prénom) RICHET Philippe atteste de l'exactitude des renseignements indiqués et déclare sur l'honneur détenir les droits de chasse sur les parcelles figurant dans le tableau ci-dessus.

Fait à TAUAUX, le 15 Mars 2016
Signature du déclarant



Vu pour être annexé au récépissé de déclaration d'un établissement professionnel de chasse à caractère commercial

n° 02 006
du 15 Mars 2016
Pour le Préfet et le Secrétaire Général

Perrine BARRÉ

**LISTE DES PARCELLES CADASTRALES OBJET DE LA DÉCLARATION D'UN
ÉTABLISSEMENT PROFESSIONNEL A CARACTÈRE COMMERCIAL**

Nom de l'établissement professionnel : *Chasse de Mont à peurie*

Adresse du siège social de l'établissement : *4 Grande Rue 02250 TAVAUX*

Nom et prénom du gérant : *Philippe Richet*

Commune	Lieu-dit	Section	N° parcelle	Surface (ha)	Durée de location du droit de chasse (1)
TAVAUX	le fond des Vaux	A	282	3.75.80	9 ans
	"	"	180	0.16.00	"
	"	"	179	1.17.00	"
	"	"	253	2.06.00	"
	"	"	177	0.30.00	"
	"	"	176	1.16.00	"
	le chemin de	A	162	0.80.00	"
	Vervins	"	163	0.15.00	"
	"	"	164	2.83.00	"
	"	"	165	0.20.80	"
	"	"	166	3.00.00	"
	"	"	167	0.21.00	"
	"	"	168	1.39.00	"
	la fosse aux rennes	A	169	3.16.30	"
	"	"	170	4.13.60	"
	"	"	171	4.98.20	"
	le cailloux	A	172	3.11.90	"
	"	"	173	3.01.00	"
	"	"	174	3.02.00	"
	"	"	175	1.67.60	"
	"	"	183	0.46.00	"
	"	"	184		
	"	"	182		
	"	"			

(1) uniquement pour les parcelles non détenues en propriété et dont le droit de chasse est loué ou cédé par un tiers

Madame/Monsieur (NOM Prénom) *RICHET Philippe* atteste de l'exactitude des renseignements indiqués et déclare sur l'honneur détenir les droits de chasse sur les parcelles figurant dans le tableau ci-dessus.

Fait à *TAVAUX*, le *15 mars 2016*
Signature du déclarant



2/5

**LISTE DES PARCELLES CADASTRALES OBJET DE LA DÉCLARATION D'UN
ÉTABLISSEMENT PROFESSIONNEL A CARACTÈRE COMMERCIAL**

Nom de l'établissement professionnel : *Classe de Nant à peine*

Adresse du siège social de l'établissement : *4 grande Rue 02210 TAVAUX*

Nom et prénom du gérant : *Philippe Ricket*

Commune	Lieu-dit	Section	N° parcelle	Surface (ha)	Durée de location du droit de chasse (1)
TAVAUX	la Voyette	A	223	0.09.25	Jans
	"	"	224	0.30.85	"
	"	"	225	0.27.90	"
	"	"	226	0.01.30	"
	"	"	227	2.85.00	"
	"	"	228	2.30.00	"
	"	"	229	1.44.00	"
	"	"	230	0.29.00	"
	la Pigasse	A	217	0.20.80	"
	"		218	0.98.40	"
	"		219	0.94.00	"
	"		220	1.38.40	"
	"		221	0.36.80	"
	"		235	0.15.40	"
	"		242	2.73.80	"
	le bois de la croix	A	161	4.39.50	"
	"		243	1.22.00	"
	"		158	2.49.60	"
	"		160	0.72.80	"
	"		156	11.67.00	"
	"		157	0.13.00	"
	la Voyette	A	222	7.92.00	"
	le bois de la croix	A	159	0.26.00	"

(1) uniquement pour les parcelles non détenues en propriété et dont le droit de chasse est loué ou cédé par un tiers

Madame/Monsieur (NOM Prénom) *Philippe Ricket*.....atteste de l'exactitude des renseignements indiqués et déclare sur l'honneur détenir les droits de chasse sur les parcelles figurant dans le tableau ci-dessus.

Fait à *TAVAUX*....., le *15 Mars 2016*
Signature du déclarant



3/5

**LISTE DES PARCELLES CADASTRALES OBJET DE LA DÉCLARATION D'UN
ÉTABLISSEMENT PROFESSIONNEL A CARACTÈRE COMMERCIAL**

Nom de l'établissement professionnel : *Chasse de Montapeine*

Adresse du siège social de l'établissement : *4 Grande Rue 02250 TAVAU X*

Nom et prénom du gérant : *Philippe RICHET*

Commune	Lieu-dit	Section	N° parcelle	Surface (ha)	Durée de location du droit de chasse (1)
TAVAU X	le montapeine	B	14	26.00.00	9 ans
	"	"	15	0.18.60	"
	le Haut de		28	5.80.00	"
	Mont à peine		29	0.75.00	"
	"		30	1.45.00	"
	"		31	1.42.40	"
	"		32	3.78.00	"
	"		33	2.88.00	"
	le Ramousse	B	27	9.91.20	"
	"		26	5.22.80	"
	"		25	2.07.80	"
	"		24	3.20.00	"
	"		22	1.00.00	"
	"		21	4.07.00	"
	"		20	1.90.00	"
	"		19	1.90.00	"
	le jardin de	B	188	10.82.00	"
	Montapeine		189	8.32.00	"
	le Boudole	B	34	3.67.80	"
	Croix		35	0.68.40	"
	"		36	0.12.80	"
	"		37	4.69.90	"
	la croix Jean		38	2.95.00	"
	de laon.		39	0.54.70	"

(1) uniquement pour les parcelles non détenues en propriété et dont le droit de chasse est loué ou cédé par un tiers

Madame/Monsieur (NOM Prénom) *RICHET Philippe* atteste de l'exactitude des renseignements indiqués et déclare sur l'honneur détenir les droits de chasse sur les parcelles figurant dans le tableau ci-dessus.

Fait à *Tavaux*, le *15 Mars 2016*
Signature du déclarant



4/5

